

Atelier 2 : « Comment l'action internationale peut-elle accompagner les collectivités qui accueillent des migrants ? »

Animation :

Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du département de l'Aude, présidente du groupe-pays Liban

Eric RECOURA, Président de l'ARRICOD (Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales).

Interviendront notamment :

- **Pierre de Gaëtan NJIKAM**, Adjoint au maire de Bordeaux
- **Anna FIORINI-BÉRIOT**, Chargée de mission Méditerranée, Service Francophonie et Développement, Direction des Relations internationales, Région Auvergne Rhône-Alpes
- **Olivier CAREMELLE**, Directeur de cabinet du maire, Ville de Grande Synthe
- **Andreas WOLTER**, Maire adjoint de Cologne
- **Braulio DIAZ**, Directeur de communication, Alliance euro-latino américaine de coopération entre villes (AL-LAs)
- **Lamine ABBAD**, Chargé de projet, CGLU
- **Olivier KABA**, Chef de projet Migrations, AFD
- **Robin NAËL**, Migrations et développement, pour un « rapport d'étonnement »

Valérie DUMONTET :

Bonjour à tous, bienvenue dans cet atelier. Nous allons essayer d'articuler les interventions des participants avec votre propre réactivité.

La question migratoire, vous le constatez tous les jours, est devenue brûlante. On peut même dire qu'elle déchire l'Europe. C'est la question non-seulement des réfugiés qui fuient les zones de conflits, mais aussi de toutes les migrations plus ou moins contraintes : des migrants qui fuient la pauvreté, l'absence de perspectives économiques et d'emploi, des zones affectées par le changement climatique...

Ce qu'on constate en France, c'est que l'arrivée continue de migrants, assortie d'une médiatisation un peu alarmiste, provoque des peurs et des réactions de repli, voire de fermeture des esprits, alimentées par la crainte d'une « mise en danger de la civilisation européenne ». Au nom de la défense d'une identité, l'Europe ne risque-t-elle pas de perdre ses valeurs ? Son identité serait-elle incompatible avec les apports d'autres religions que la religion chrétienne, et d'autres civilisations - notamment d'Afrique et du

monde arabe - alors que l'Europe s'est construite en s'abreuvant des apports extérieurs tout au long de son histoire ?

Je fais un aparté local : je suis de l'Aude, Carcassonne. Département dont les premiers noms sont Martinez, Gonzalez, Garcia. Des noms qui viennent de l'immigration espagnole, de la Retirada, une grande immigration. Je suis frappée de voir qu'aujourd'hui, ces personnes qui sont vivantes parce que leurs aïeux ont été accueillis par la France, me disent « les noirs c'est pas pareil ». Je fais cette introduction car je pense que c'est une vraie problématique aujourd'hui de la question de la migration et la caractéristique des migrations actuelles. Bien sûr ici notre propos, notre place n'est pas de répondre à la question migratoire, mais d'apporter une contribution. Nous, autorités locales, souhaitons rendre cette crise moins violente, en agissant là où nous nous trouvons, en tant que responsables de l'action internationale des collectivités locales.

En effet, en tant que collectivités locales, nous sommes directement touchés par l'accueil et l'intégration de populations migrantes, même si nous n'avons pas la charge d'organiser et de règlementer les flux, ce qui est du ressort de l'Etat. J'exprime là une position personnelle : je pense qu'on ne peut pas dans ce contexte continuer de dire que c'est la faute de l'Etat, sa responsabilité seule. Au contraire, notre responsabilité politique est de se demander comment est-ce qu'on peut articuler à la fois la responsabilité de l'Etat et celle des collectivités locales.

Les élus sont au plus près des populations qui expriment leurs craintes, voire leur angoisse face à l'arrivée de nouveaux migrants, et qui peuvent être tentées face au repli, au renfermement sur soi. Différentes initiatives ont été lancées par les responsables de collectivités à l'échelle nationale, européenne et internationale, pour que soit mieux entendue la voix des collectivités locales. Parmi ces initiatives, je pourrais citer une tribune récente parue dans le Monde, à l'initiative de Roland RIES, Président de Cités Unies France : plusieurs maires de grandes villes françaises, parmi lesquelles Strasbourg, Bordeaux, Rennes, Grenoble, Nantes, Lille ont alerté l'Etat sur cette situation et mis en place un réseau solidaire des villes en France, pour ouvrir le dialogue. Je rajouterai à la voix des grandes villes, la voix des territoires ruraux, la voix des territoires qui ne sont pas considérés comme des grandes villes, et la voix des départements, qui aujourd'hui ont la charge des mineurs non-accompagnés. Je souscris complètement à cette tribune, en tant que territoire rural et département, qui a la charge des mineurs non-accompagnés, dont une grande partie vient d'Afrique Subsaharienne.

Il y a eu l'appel des 150 représentants de villes et collectivités locales de tous les pays du monde, réunis à Maline en novembre 2017, pour que la parole des collectivités soit entendue par les gouvernements nationaux. La discussion est en cours et devrait aboutir lors de la réunion des Nations Unies prévue au Maroc 10 et 11 décembre 2018.

Il y a les cadres du Pacte Global pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières (Global Compact for Safe Orderly and Regular Migration).

Pour apporter éléments de réponse, le cadre des ODD peut également être une matrice qui une lecture commune d'objectifs à atteindre et de solutions à partager. Ces solutions sont différentes en fonction des endroits du monde où l'on est, en fonction de l'urgence ; mais elles contribuent à un seul et même cadre qui sont les ODD. La voix

des territoires est essentielle, pour montrer à quel point la localisation des ODD ou la territorialisation des ODD est un enjeu essentiel de la réussite de l'atteinte de ces ODD. Si on place les ODD par rapport à la question migratoire :

- Construire des villes inclusives (ODD11 : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) est un objectif qui peut être un chapeau pour la migration. Sans oublier les espaces interstitiels, périurbains et les espaces ruraux, car je considère qu'on ne peut pas aborder la question de la métropolisation sans regarder de nouveau les espaces ruraux notamment par rapport à la question alimentaire, mais aussi par rapport aux modèles alternatifs de développement.

- Contribuer à l'élimination de la pauvreté (ODD1)

- Réduire les inégalités d'un pays à l'autre (ODD10).

- Le partenariat, la gouvernance pluri-acteurs (ODD17). Les élus et collectivités locales en charge de l'action internationale et les responsables de collectivités locales en charge des relations internationales ont depuis des décennies œuvré à ouvrir nos collectivités à travers l'action internationale. L'action internationale des collectivités locales se développe et aujourd'hui pèse dans le débat international. Nos collectivités se sont enrichies de ces échanges économiques, culturels et d'abord humains. Notre jeunesse a pu ainsi découvrir des pays étrangers et se frotter à la réalité du monde. Les populations migrantes que nous avons accueillies ont constitué des diasporas au sein de nos territoires qui ont créé des liens avec d'autres collectivités, situées dans d'autres pays. Elles sont bien souvent à l'origine de nos projets de coopération décentralisée, et aussi des liens que nous avons établis avec des territoires d'autres régions du monde. Alors que pouvons nous faire, nous, responsables d'autorités locales, pour aider nos territoires à mieux accueillir et intégrer les migrants qui arrivent, mais faire en sorte aussi que ces migrants contribuent au développement économique de nos territoires, et de leurs propres territoires également ? C'est la question de cet atelier.

Quelques pistes peuvent être tracées. Travailler sur les migrations là-bas, afin de permettre des migrations plus sûres et ordonnées. Travailler sur les migrations d'hier, les diasporas et par exemple sur certains positionnements. Travailler sur les migrations d'aujourd'hui, notamment sensibiliser nos populations, sur une meilleure compréhension des enjeux, grâce à la connaissance et des actions d'éducation à l'environnement. Avant de vous présenter les intervenants, je dois laisser la parole à l'ARRICOD, qui est l'organisation qui regroupe les techniciens qui travaillent en coopération internationale.

Eric RÉCOURA :

Nous allons essayer de porter une petite co-animation, en tous cas modeste de la part de l'ARRICOD, à deux voix avec ma collègue Vanessa de la région Occitanie qui est secrétaire de l'ARRICOD. Je suis président de l'ARRICOD et Directeur de l'action internationale et européenne de la ville de Grenoble avec une casquette depuis plus de 3 ans de responsable de la plateforme migrants « Grenoble terre d'accueil » du territoire Grenoblois.

Effectivement comme tu l'as bien annoncé, nous sommes là pour apporter un regard technique, voir les évolutions dans notre métier, et comment on a pu par le passé prendre en considération la question migratoire, et puis comment ça peut affecter nos métiers aujourd'hui, comme ça a impacté énormément et bien plus les métiers de nos

collègues mexicains, allemands... On a souhaité accompagner l'organisation de cette table ronde et Cités Unies France dans l'écriture du déroulé de la table, pour au moins offrir cette diversité à travers le terme migration, qui est un terme valise. On y met beaucoup de choses, et parfois un peu trop. Souvent, les débats tombent sur des questions d'intégration, d'insertion, et là, le but est vraiment de travailler sur le mouvement migratoire dans sa dimension internationale et dans sa dimension de coopération. Je l'ai entendu il y a peu, et je voulais vous livrer cette petite définition qui donne un caractère plus humain, à la question migratoire - car on parle souvent de flux, de chiffres, de crise là où il n'y en a pas : c'est que la migration c'est un voyage en recherche de la dignité. C'est de François Crépeau.

C'est intéressant car c'est aussi ce que nous pouvons offrir au niveau d'un service public. Si on est agent de l'action internationale des collectivités territoriales et impacté par la question migratoire, on l'est aussi tout autant que beaucoup d'autres services publics municipaux, départementaux, de communautés de communes, dans le cadre de la conduite des politiques publiques parce que ce sont des acteurs qui sont sur notre territoire, et qui agissent sur nos territoires.

Avant que tu présentes chacun des intervenants, je vais vous faire passer deux petits ouvrages très bien, réalisés par la société civile : « des municipalités qui agissent » et « compétences et responsabilités des villes ». Finalement, en quelques pages, on découvre, et c'est ce que nous faisons maintenant à l'ARRICOD depuis 3 ans en nous associant à différentes collectivités, à des chercheurs, on a travaillé aussi un peu avec l'AFD : on se rend compte de la diversité des points de vue, des approches, et beaucoup de dynamiques en cours. On aura plaisir aussi, notamment pour les techniciens qui sont là, à partager lors de nos prochaines universités qui auront lieu à Angoulême en décembre, où on aura un atelier spécial autour des migrations.

Valérie DUMONTET :

Avant de présenter les intervenants, je voudrais dire qu'il y a des personnes qui travaillent dans l'ombre, et notamment le concours de Daniel KAMELGARN, qui au sein de CUF a été très actif sur la préparation de cet atelier. Je souhaite également faire une mention spéciale pour Nicolas CIMBARO, chargé de mission aux relations internationales de l'Aude ; ce n'est pas toujours facile de suivre les choses, mais il est là.

Nous allons diviser cet atelier en deux grandes parties : une première partie de mise en contexte général, et une deuxième sur la parole des collectivités territoriales qui ont des expériences.

La mise en contexte sera réalisée par deux intervenants. Tout d'abord, Lamine ABBAD, chargé de projet au CGLU, nous présentera le programme MC2M - l'acronyme est en miroir, c'est le regard croisé sur les migrations. La deuxième mise en contexte sera faite par Olivier KABA, chargé de mission migrations à l'AFD, nous présentera la mise en place du Plan CICID, Migrations internationales et développement 2018-2022.

Nous passerons ensuite à l'approche des collectivités. Deux intervenants ont des obligations et interviendront en premier : la ville de Paris, avec Anne Charlotte LE LUC, conseillère auprès de Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris ; et Olivier

CAREMELLE, directeur de cabinet de la ville de Grande-Synthe. Interviendront ensuite Anna FIORINI-BÉRIOT, chargée de mission à la direction internationale de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui nous fera état du projet de la région avec le groupe URD et l'institut Bioforce, avec une action avec la ville de Tripoli au Liban, et Pierre DE GAËTAN NJIKAM, Adjoint au Maire de Bordeaux, qui nous fera un témoignage sur le travail avec les diasporas et l'enracinement des migrants. Ce sera la deuxième grande partie.

Ensuite, nous aurons des regards d'ailleurs, avec Andreas WOLTER, maire adjointe de Cologne, et Braulio DIAZ, de la ville de Mexico. Nous terminerons par une conclusion.

Mise en contexte par Lamine ABBAD, chef de projet CGLU :

Bonjour à tous, merci à Cités Unies France pour cette opportunité d'intervenir et de présenter le travail fait au niveau de CGLU. Je voudrais commencer par une citation qui je pense reprend un peu ce qu'ont dit Valérie et Eric, de Amin MAALOUF dans *Le Périple de Baldassare* : « je peux facilement comprendre ceux qui quittent leur pays et leur famille un jour et même changent de nom, pour commencer une nouvelle vie dans un pays sans limite. Mes ancêtres ne l'ont ils pas fait ? Mes ancêtres, mais également ceux de tous les humains. Toutes les villes ont été fondée et peuplées par des gens d'ailleurs. Tous les villages aussi. La planète n'a été peuplée que par des migrations successives. »

Je pense que c'est un point de départ important quand on parle de migrations ; ne pas oublier qu'on est tous issus de la migration, quelque soit notre point de chute et de départ. Je pense que c'est quelque chose qu'on devrait rappeler beaucoup plus souvent dans tous les messages que l'on peut voir dans les médias notamment, associés à ce sujet. Pour revenir à la thématique, au niveau de CGLU, nous avons noté durant tous nos échanges une grande différence d'approche entre le niveau local et le niveau national sur la question migratoire. Le niveau national a une approche beaucoup plus sécuritaire et une approche de « coût » - le coût de la migration pour le pays. Les collectivités locales nous parlent beaucoup plus de la migration en termes de droits et en termes d'opportunités pour les territoires. On peut voir que le rôle des villes est en décalage avec les politiques nationales, et c'est ce qui va faire que, notamment dans le cadre du Pacte mondial dont je parlerai plus tard, la place des villes n'est pas encore assurée. Il faut donc continuer à défendre la bannière locale dans ces grands processus internationaux, mais c'est certainement là où l'entrée des villes est un peu limitée, car justement c'est une approche qui est beaucoup plus basée sur le droit pour tous.

Cette approche se retrouve notamment dans des réseaux de villes, qui se sont constitués au niveau de l'Amérique du Nord, en Europe, ce qu'on appelle les villes sanctuaires ou les villes refuges. Ces villes ont une problématique qui est beaucoup plus liée au statut administratif des migrants. Bien souvent quand on parle avec les villes, la plus grande difficulté qu'elles nous transmettent n'est pas forcément avec les personnes migrantes, mais les personnes migrantes en situation irrégulière. Parce qu'elles se retrouvent face à des personnes qui sortent du droit commun, et si en tant que ville elles veulent leur offrir des services, les accompagner dans leur vie sur le territoire ; en tant qu'administration, elles n'ont pas forcément la possibilité de le faire. Je pense qu'il y a ici une opposition entre le droit commun et le droit humain, sur laquelle il faudrait réfléchir.

Dans le cadre mondial, pour revenir sur ce que disait Valérie, depuis septembre 2017, il y a un processus mondial au niveau des Nations Unies sur la thématique migratoire, qui s'appelle le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées, et régulières. Ce processus va se terminer au mois de décembre. Dans le cadre de ce processus, les Etats essaient de définir une approche globale à la migration qui se base sur les droits et sur une approche pangouvernementale. Une approche dans laquelle tous les gouvernements doivent être associés. Dans ce cadre, tu l'as cité Valérie, CGLU a organisé une série d'événements, notamment la conférence de Malines, en partenariat avec l'OIM, et l'ONU habitat. Nous avons aussi contribué au niveau de CGLU aux différentes réunions de négociations. La ville de New-York a représenté CGLU lors de la dernière négociation au mois de juin, et nous serons encore présents pour la dernière négociation du mois de Juillet. Nous participons aussi le 11 juillet à un groupe d'expert, dans le cadre de ce processus, pour apporter une vision locale, et essayer de faire rapporter/paraître dans le texte final, des demandes qui viennent des collectivités locales. Peut-être juste 2-3 points positifs, car il y a des avancées : le processus reconnaît le rôle des villes dans l'inclusion, et insiste beaucoup sur ce travail.

Il y a aussi une demande qui est faite aux États, pour favoriser la coopération entre villes, l'échange de bonnes pratiques. Ce sont des points positifs, qui ne sont peut-être pas assez forts pour nous. On pense qu'il faudrait encore plus de reconnaissance du rôle des collectivités au local, qu'il faudrait que les collectivités locales soient des partenaires incontournables dans la définition de politique nationale. C'est un texte qui n'a pas d'implication pour les Etats, alors que les politiques nationales sont décidées sur le territoire, et ont des implications directes pour les collectivités. On va continuer notre plaidoyer dans ce sens, mais il faut reconnaître que il y aura un avant et un après, car il y aura un cadre mondial dédié à la migration, dans lequel le droit est reconnu, dans lequel l'ensemble des niveaux de gouvernement aura le droit de participer.

Au delà de ce processus mondial, CGLU s'est emparé de la thématique migration de part ses membres, une commission travaillait sur la migration et le co-développement depuis 2007, et depuis 2015 nous travaillons sur un projet en méditerranée, MC2CM (Mediterranean City to City Migration). Le sigle ne marche pas en français, c'est migration ville à ville en méditerranée.

En tous cas, pour nous CGLU, la première approche c'est apporter un changement narratif. C'est un travail qui est en train d'être fait par l'OIM, avec une campagne qui s'appelle « *I'm a migrant* » dans laquelle ils essaient de mettre en valeur les personnes migrantes dans le monde, et de montrer que les migrants ce n'est pas seulement des personnes qui veulent profiter des services, mais que la majorité d'entre eux viennent apporter des richesses sur les territoires. Il y a aussi un prix décerné depuis l'année dernière, pour les médias méditerranéens, qui ont un regard positif sur la migration, en partenariat avec ICAPD : le Centre international pour le développement des politiques migratoires, notre partenaire sur le projet. Dans cette ligne là, ce que CGLU promeut, c'est une évolution dans les stratégies de communication des collectivités locales, et il y a certainement besoin d'échange de pratiques, pour essayer de voir comment au niveau local, on peut travailler pour lutter contre les rumeurs, lutter contre les discriminations, et surtout pour mettre en valeur l'apport des population migrantes. Il faut également montrer que travailler avec les populations migrantes, travailler sur le phénomène

migratoire, c'est aussi contribuer aux différents agendas globaux, que ça soit les ODD, que ça soit l'accord sur le climat, le cadre de Sendai.

Les migrations sont aussi des vecteurs de transferts de connaissance, de technologie. Il faut continuer à faire ce lien entre la migration et le développement au niveau mondial, et l'accomplissement des agendas globaux. En terme d'action, CGLU a deux lignes qui sont complémentaires mais se distinguent : une ligne d'incidence politique, de plaidoyer dans le cadre de laquelle on est déjà en train de travailler : en tant que membre observateur de l'OIM, nous travaillons dans le cadre des consultations et des sessions de négociations sur le pacte mondial en cours. Notamment, le rapport qui va être présenté au forum de haut niveau à New-York la semaine prochaine, inclut tout un chapitre sur l'action des collectivités locales dans le cadre de la migration, et notamment dans le cadre du chapitre « *leave no one behind* ». Là aussi dans le rapport qui sera présenté par CGLU, il y a une partie dédiée au travail qui est fait par les villes.

Juste avant l'approbation du global compact, aura lieu une initiative en cours depuis 5 ans maintenant : le Forum des maires pour la mobilité et le développement. Cette initiative, au départ de l'OIM avec la Banque Mondiale et UNITAR et à laquelle CGLU s'est rapidement jointe, aura lieu la veille de l'adoption du compact, à Marrakech. A cette occasion encore, nous allons essayer de faire entendre la voix locale ; nous espérons être rejoints par de nombreuses villes, de nombreuses régions, et que les élus seront là pour entendre leurs messages dans le cadre de ce forum.

Et enfin, le deuxième aspect est l'appui technique. Lors du conseil politique du Bureau exécutif de CGLU à Strasbourg, toute une série d'échanges a eu lieu, ainsi qu'une session spécifique organisée à la demande du président Ries. Les membres de CGLU ont exprimé leur volonté de créer une communauté de pratiques au sein de CGLU, justement pour échanger sur leurs expériences, sur les projets qu'ils mettent en place sur leur territoire, sur les politiques publiques qui sont mises en place, et pour faciliter l'inclusion.

Olivier KABA, Chef de projet Migrations, AFD :

L'AFD est en charge des migrations depuis le transfert de la gouvernance du Ministère des Affaires étrangères à l'AFD en 2016. Notre action sur les migrations s'est vraiment matérialisée avec le plan d'action. Je ne vais pas faire la promo des actions de l'AFD, mais plutôt d'un travail collectif, où l'idée a été de se demander : qu'est ce qui est fait par les acteurs institutionnels français, donc Ministère et agences de développement, sur ces questions migrations internationales et développement ? Pour combien ? Quel poids financier ? Comment sont répartis les rôles ?

Nous sommes conscients que la question migratoire n'a pas une seule solution, une seule option, une seule réponse ; c'est au contraire le cumul de plusieurs actions, bien articulées, qui commencent dans les pays et qui se finissent ici, et qui ont lieu tout au long du parcours migratoire. C'est un travail en bonne intelligence de l'ensemble des acteurs au niveau international et national, qui nous permettra peut-être de sortir des angoisses que nous vivons plus ou moins. Le plan migration international et développement a essayé de quantifier un peu, mais sur cette dimension coopération internationale : avec l'ensemble des acteurs français, qui travaillent sur cette dimension

coopération internationale, c'est une commande publique, donc les acteurs publics sont en quelque sorte les corédacteurs et co-responsables. On y a associé aussi la société civile ; Coordination sud était présente, les collectivités territoriales également, CUF, le Conseil régional Ile de France ont participé, la ville de Gentilly, etc.

L'idée a été de faire le point de départ, la concertation entre l'équipe France, un état des lieux et une structuration de l'action française. L'idée est aussi d'avoir un outil de pilotage opérationnel, sur la période de commande du CICID 2018-2022 ; enfin, c'est aussi d'avoir un plaidoyer sur l'action internationale et développement, car je pense que à un niveau européen, la France est sans doute le pays qui a les diasporas les plus organisées, historiquement nombreuses et actives, en direction de la solidarité internationale. Le lien fort entre les diasporas et les collectivités prouve bien ce dynamisme. On a sans doute une caractéristique française à mettre en avant un niveau international/mondial, mais aussi à un niveau européen.

J'ai mis une petite alerte, un petit point d'attention, qui est qu'on travaille dans un cadre politique très clair qui est le CICID, en cinq objectifs et trente actions. Un objectif autour des politiques migratoires et de la gouvernance des migrations, un objectif autour de l'apport des migrations au développement, l'intégration des migrations dans les politiques sectorielles (on est toujours dans les politiques sectorielles de santé, d'éducation de développement agricole etc.) tout ce qui est lié à l'accès aux droits et aux services de base. C'est le cadre des mobilités régionales, parce qu'effectivement ces mobilités par exemple intra africaine dans une zone de circulation comme la CDAO, sont indispensables au développement des pays, et elles sont historiques ; les migrations entre le Mali et la Côte d'Ivoire, le Burkina et la Côte d'Ivoire, etc. Si notre angoisse d'envahissement nous amène à fermer toutes les frontières africaines, on va à terme générer des migrations internationales, parce que les gens ne peuvent plus se déplacer à un niveau régional. C'est là aussi tout l'enjeu de la concertation, de l'articulation des actions de l'équipe France.

L'intérêt du travail a été aussi de quantifier. Ma collègue Johanna a contacté l'ensemble des acteurs de l'équipe France ; cela nous permet de dire qui fait quoi sur les 5 thèmes : où on en est, quel est le point de départ. On peut avoir envie de faire plus, de faire mieux, de plus travailler ensemble. Pour tout cela, le point de départ est le plus important : afin de déterminer les montants investis la répartition des tâches.

C'est assez parlant finalement : vous nous retrouvez nous AFD - et c'est normal qu'à l'action internationale l'AFD soit un acteur important – vous retrouvez le ministère de l'intérieur, sur l'objectif 1, qui est l'objectif sur les politiques migratoires, gestion des frontières etc. Cette coopération internationale, c'est vraiment le métier du ministère de l'intérieur. Et vous retrouvez aussi des axes forts et des axes faibles. Bien évidemment en terme de volume, tout cela alimente notre plaidoyer via l'objectif 2 qui est l'apport des migrations pour le développement, comme par exemple l'accompagnement des initiatives des diasporas. Cet état des lieux nous sert à nous dire qu'on a un peu les effets de notre investissement politique. On trouve qu'on a un problème de discours mais peut-être parce qu'on y a juste pas donné assez de moyens.

On a mesuré les projets mis en œuvre par l'équipe France, donc les projets financés par le Ministère de l'Intérieur, par l'AFD, par le MEAE, par Expertise France, les acteurs institutionnels français. On n'a pas, même s'ils ont participé au débat, ce même calcul pour les collectivités locales françaises, et on a une part pour les organisations de la société civile, mais celles que nous finançons.

Pour poursuivre, tout n'est pas qu'argent. Si on compte un nombre de projets, on voit que tous les projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ont un impact. On a beaucoup de projets pour peu de montants. Les inégalités restent, si on regarde le nombre de projets d'un coup on voit quand même des choses qui se font.

Les implications concrètes de ce travail, c'est d'avoir un cadre pour l'équipe France pour plus de cohérence et de collaboration, parce qu'effectivement comme je le disais au départ de ma présentation, la solution est là. Que les actions de gestion de flux n'aillent pas contrecarrer les actions de développement. Un plaidoyer aussi pour les apports des migrations au développement. Savoir où elles se situent, et qu'est ce qu'elles rapportent. Et comment faire mieux, comment faire plus. Ce n'est pas un endroit où on investit autant qu'on en parle, je pense qu'il y a un décalage entre ce que l'on dit et ce qu'on fait concrètement. Faire émerger les forces et les membres de l'action française. Il y a l'idée de se dire voilà, à l'avenir est-ce qu'il y a des endroits sur lesquels on a envie de plus travailler et donc quels objectifs on se fixe ? Et finalement, programmer, piloter, évaluer, à la manière de notre travail nous d'agents.

Daniel KAMELGARN, Cités Unies France :

Les collectivités, comme la société civile, ont participé à cet exercice d'élaboration du plan, et un travail absolument remarquable a été fait. Vous pouvez imaginer que quand vous avez quelqu'un du ministère de l'intérieur avec une organisation de la société civile sur le sujet des migrants, pour arriver à avoir un plan commun, où tout le monde arrive à se reconnaître ce n'est pas facile.

En revanche, pour le travail qui a été fait dans un deuxième temps, qui est le suivi de ce qui va être fait, il a été décidé que c'était uniquement les institutionnels qui allaient le faire dans un premier temps. Comme cela vient d'être proposé ; on peut faire ce travail de recensement, qui est un travail lourd, auprès des collectivités, comme les organisations de la société civile pourraient le faire de leur côté, mais il faudrait un consensus là-dessus.

Sur les 5 objectifs dégagés, on peut imaginer que la société civile n'a pas une valeur ajoutée, un intérêt à travailler ; en revanche sur un certain nombre d'objectifs, elle a une véritable valeur ajoutée, ce qui va être le sujet de la suite de l'atelier.

Valérie DUMONTET :

Merci ; il est vrai qu'on peut avoir la position de dire « on regrette que... », mais c'est aussi à nous collectivités territoriales d'être force de proposition. Cela me permet de remercier votre présence, Madame l'ambassadeur. C'est aussi à travers l'action de la DAECT qu'on peut faire remonter la voix des collectivités au sein du ministère, et cette transversalité est importante. Je sais que vous y travaillez grandement, et l'initiative que nous portons aujourd'hui est aussi une façon de dire que nous allons porter une voix et

une proposition émanant du terrain et des collectivités ; c'est tout l'objet de la suite du débat.

Des questions sur les deux prochaines interventions ?

Théodore TOULOUGOUSSOU, élu local dans le Loiret et administrateur de Centr'Aider :

Je remarque que le travail qui a été fait ici est excellent. Je me demande si l'AFD dispose d'une production écrite qui pourrait être distribuée dans les centres multi-acteurs des régions ? Ceci pourrait aider à la compréhension et donner accès à des informations supplémentaires.

Olivier KABA :

Des exemplaires du plan d'action sont téléchargeables. J'ai ici des exemplaires papiers. La version chiffrée sera aussi disponible sur le site de l'AFD, elle est déjà diffusée par l'ensemble des acteurs participants : le site d'expertise France, le Ministère de l'intérieur, des affaires étrangères. Vous pouvez choisir votre source en fonction de l'acteur avec lequel vous avez le plus de proximité.

Éric RECOURA :

Nous avons un cadre de travail qui est issu d'une concertation, mais l'important c'est de concrétiser et d'avoir des propositions qui répondent à ce cadre et qui soient aussi l'émanation de projets à venir. C'est le travail que nous commençons ensemble. Je vais lancer la deuxième partie : la voie des collectivités territoriales, en donnant la parole à Grande-Synthe pour commencer.

Olivier CAREMELLE, Directeur de Cabinet du Maire, Ville de Grande Synthe :

Bonjour, je représente le maire de Grande Synthe Damien Carême qui a été retenu sur la ville pour des raisons tout à fait liées à l'exercice auquel on se livre aujourd'hui. Puisque la situation sur la ville est difficile encore, je ne vais pas vous en faire l'historique, avec le geste politique qu'a posé Damien Carême de construire de manière unilatérale un camp humanitaire sur la ville, en 2015 - début 2016. Nous avons environ 3000 personnes à l'époque, pour 23 000 habitants, aux portes de Dunkerque, à 30km de Calais. Petite ville paisible, reconnue plutôt pour être un laboratoire de l'écologie, Grande Synthe était peu connue sur les questions migratoires. En 2015 / 2016 ça change, pour les raisons qu'on connaît, notamment la fermeture de Calais. La consolidation de la jungle de Calais, et l'émergence d'une jungle à Grande Synthe avec 3 000 habitants. Le maire me dit « on va construire un camp humanitaire, pour protéger les populations qui sont sur place », ce qui a été fait avec MSF, et livré assez rapidement, pour 1 300 personnes. Ce camp a brûlé il y a à peu près un an, dans des conditions difficiles, liées à la fermeture de la jungle de Calais (cette fermeture étant à mon avis une bonne mesure, car on ne pouvait pas laisser 10 000 personnes à Calais dans ces conditions de vie difficiles) avec comme conséquence première un flux sur Grande Synthe, avec beaucoup de kurdes, d'afghans, qui sont pas toujours de bonne composition entre eux.

Depuis, c'est extrêmement difficile pour la ville. Des flux variables, des opérations de mise à l'abri variées et répétées. On a essayé de tenir, car Grande-Synthe est une ville un

peu mêlée, ça renvoie à votre introduction. La ville s'est bâtie sur l'énergie et sur sa capacité à produire de l'aluminium. 40% de la population de la ville a encore des origines diverses, venant de l'autre côté de la Méditerranée. Cela a contribué à l'acceptation des migrants par la population locale, en plus du travail qui a été fait avec les services de police, l'éducation nationale pour promouvoir l'intégration passagère ou à long-terme. Cela a été un facteur d'apaisement, puisqu'on a pu mettre des noms sur des visages, qui n'étaient pas perçus comme seulement des migrants, pour des personnes qui étaient de l'autre côté de la ville. On a essayé de travailler sur des questions de culture, permettant de mêler les projets à l'intérieur du site ou à l'extérieur.

Tout cela est parti en fumée, avec aujourd'hui une présence d'à peu près 500 personnes sur la ville. Cela nous a un peu ouvert au monde. Car le maire et moi-même en avons fait un combat politique, pas simplement pour Grande Synthe, mais parce qu'il y avait cette logique des droits humains à l'échelle de la ville. Notre pays a proposé il y a quelques mois une grande convention nationale sur la ville, qui a eu lieu le 1er mars dernier. Nous ferons dans peut-être quelques mois une convention européenne. On verra si on la fait à Grande-Synthe ou chez Eric à Grenoble, ou chez Roland à Strasbourg.

Je crois qu'il est important de mener ce combat politique, là où nous sommes, sur les territoires locaux, et pour que les communes ou les collectivités puissent se parler. De la situation de Grande-Synthe que vous pouvez connaître, je renvoie à ce que subissent ou font d'autres villes, comme Briançon, Nantes ou Paris. C'est la question de l'animation politique et du combat politique qu'on peut mener, à l'échelle peut-être européenne, mais aussi à l'échelle nationale. Le maire s'est tout de même bagarré pour dénoncer la loi asile et migration, et faire qu'au niveau local on puisse trouver des solutions pragmatiques, par exemple peut-être avec la préfecture, souvent avec le sous-préfet de Dunkerque ; mais on se sent seuls, isolés. Car on n'a pas la compétence humanitaire. Nous ne sommes pas des spécialistes de l'humanitaire, et encore moins de migrations. Nous sommes des spécialistes de l'éducation, de la culture, de la voirie, des espaces verts. On gère une ville avec 23 000 habitants en « responsabilité ».

C'est aujourd'hui devenu un combat politique, dans toute la France, une logique de construction et de dialogue entre les élus. Si on avait simplement l'ambition de créer un réseau d'élus, à l'échelle française, qui puisse se réunir et travailler sur ces questions de l'accueil d'urgence, de l'intégration, des droits. Ça ne pourra pas se faire ou il ne faudra pas compter sur nous en ayant le plus petit dénominateur commun. Il faudra travailler sur une logique presque purement politique. On le vit de manière charnelle à Grande Synthe dans nos rapports avec l'Etat. Je vous rappelle que la décision du maire de construire un camp humanitaire a été faite contre Bernard CAZENEUVE à l'époque, contre le gouvernement. Ce qui n'a pas empêché M. CAZENEUVE de changer de position quelques mois après et de signer une convention tripartite, permettant le financement de l'humanitaire, en lien avec l'Etat, la ville et les associations qui avaient en charge de le gérer. Le camp était une mauvaise solution.

Les camps sont une mauvaise solution, les jungles sont les pires des solutions. Il s'agit de réfléchir au premier accueil d'urgence qu'on donne aux gens aujourd'hui. Est-ce qu'on est condamné par des décisions du Président MACRON et de COLLOMB à fournir et alimenter les CAO et les CAS tout le temps avec des mises à l'abri ponctuelles et répétées (80 par ci, 100 par là, 1500 à Paris etc.) ? Ou, à un moment donné, on change

de logique et on crée les conditions vraies et réelles d'accueil à Grande-Synthe et ailleurs. C'est pour ça que je suis venu ici aussi aujourd'hui, pour mobiliser les équipes, les collectivités, les élus. Ce réseau est en construction. Il faudra en septembre arriver à passer le témoin, et à faire que les maires s'engagent réellement au delà de textes ou de tribunes sur une opposition ou une construction politique pour changer d'échelle. Il faut changer d'échelle pour arriver à résoudre nos difficultés, sinon on sera condamnés au pire.

La situation n'est pas toujours d'une clarté absolue, notamment sur la manière dont on voit la situation en Allemagne ou en France. Je me rappelle du représentant du HCR en France, Gunter HALF qui me disait, en France, ces jungles, ces camps seraient impossibles. Il a un discours assez clair là-dessus. Il était je crois plutôt hostile à ce type de réponse, mais je rappelle, la réponse du Maire de Grande-Synthe n'était qu'une réaction, pour éviter que les gens crèvent de faim ou de froid dans la ville. Et on était dans l'obligation de forcer l'Etat à nous aider. Donc le HCR continue à nous suivre, mais dans des conditions un peu différentes d'hier.

Vanessa, je vais compléter tes propos pour dire qu'au niveau de l'ARRICOD, on a aussi un groupe de travail sur les migrations, qui vient donc compléter ce réseau d'élus, et qui travaille sur cette problématique de, finalement, comment on devient humanitaire quand on est confronté aux choses. Si l'action internationale est sur nos territoires elle est aussi ailleurs. Peut-être aussi qu'une solution serait d'invoquer le droit à l'expérimentation des collectivités territoriales, pour sortir de ces cadres juridiques qui nous contraignent.

Valérie DUMONTET :

C'est une très bonne question, on en a parlé hier dans le groupe pays Sahel de Cités Unies France, où on a décidé de se calquer sur le périmètre du G5 de l'Alliance Sahel pour expérimenter justement l'apport et la valeur ajoutée des collectivités territoriales sur ce territoire ; il y a une convergence d'urgence, de moyens et de visions, en croisant la vision des militaires, qui appellent de leurs vœux la direction de co-développement des collectivités territoriales, la vision de l'Etat, la vision des collectivités territoriales et la vision ONG de l'urgence. Cela va tout à fait dans ce sens là, parce que du coup nous aussi, chez nous, les migrants - notamment les mineurs non-accompagnés pour les départements - viennent de ces régions. Il est donc aussi très pertinent de réfléchir sur cette concentration, et de parler de l'expérimentation sur des actions précises. Peut-être restreindre le champ, pas vouloir tout embrasser, et se dire « on se met au travail sur ça, ça et ça », pour voir s'il y a un changement, quel impact ça implique si on concentre nos énergies et nos regards croisés sur telle ou telle thématique.

Question : comment sommes-nous tenus informés de vos efforts de mise en relation ? Est-ce qu'il y a un site ou une adresse où on peut suivre tous ces efforts ?

Olivier CARAMELLE :

Un réseau est en train de se développer, vous pouvez prendre contact avec les collectivités qui ont été évoquées notamment par Olivier. La personne coordinatrice est Céline BARRÉE, qui est juste là. Et pour les techniciens auprès de l'ARRICOD ; les deux sont complémentaires, on n'arrête pas de se croiser, notamment à la convention

nationale de Grande-Synthe, il faut quand même le dire. Cela a été une formidable réussite. Il y a eu un monde fou, plus de 1 200 personnes sur deux jours, mais très peu de collectivités territoriales. Beaucoup de société civile. Et c'est aussi la réalité de nos territoires : nous accompagnons d'abord des initiatives de la société civile. Et même en le faisant de manière forte, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne, pour reprendre une expression qui a été faite au moment de la constitution de ce réseau de collectivités locales : « on ne crée pas d'appel d'air, mais on crée des bouffées d'oxygène ».

Anne-Charlotte LE LUC, Conseillère auprès de Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris en charge des réfugiés :

Je voudrais revenir très rapidement sur l'expérience parisienne, en disant que de l'intérieur, ce que vient de décrire Olivier fait écho à ce qu'on a vécu Paris, par rapport à la situation des personnes à la rue, par rapport à des réponses aux besoins fondamentaux qui ne sont pas couverts. Et, effectivement, quelque chose paraît comme une évidence que de devoir créer les conditions du premier accueil, plutôt que d'attendre que ces personnes se regroupent et s'installent dans des conditions indignes et précaires. C'est un avis partagé par la ville de Paris et par la maire, qui a déjà appelé de ses vœux à plusieurs reprises la construction de centres humanitaires de premier accueil, à l'image de celui qui a été ouvert porte de la chapelle pendant 18 mois, et qui a fermé ses portes fin mars 2018. Pour donner place aux dispositifs de CAES que vous connaissez. Dire qu'on rejoint tout à fait ce qui a été dit sur ce point de vue, sur la partie réseau des villes et des collectivités bien évidemment aussi pour échanger les pratiques et pour mobiliser les autorités nationales, européennes, et contribuer à alimenter les réflexions au niveau international.

Je voudrais revenir plus spécifiquement sur le lien entre la coopération internationale et les politiques sociales, en l'occurrence les politiques migratoires. Ce que je voulais ajouter au débat, c'est vous dire que dans notre plan d'action global, pour l'accueil et l'intégration des migrants à Paris, on a fait de deux actions des axes prioritaires : l'association des parisiens (au sens très large du terme, c'est-à-dire toutes les personnes vivant sur le territoire parisien), et le développement des activités, en les associant par le biais du bénévolat, par le biais l'intégration aux discussions.

À ce titre, deux projets vont être créés plus particulièrement dédiés à cette cause à la rentrée.

Le premier est un projet de bulle solidaire. C'est assez symbolique, ça fait référence à la bulle qui servait de pôle d'accueil au sein du CPA, où les parisiens pourront venir partager et faire incubé tous les projets qu'ils souhaitent partager et développer en faveur des personnes qui sont en situation de rue. Ce projet ne concerne donc pas exclusivement les migrants.

Le deuxième est un projet de création de maison de l'intégration, qui s'attachera plus particulièrement au volet de l'intégration et ce sera un endroit où pourront se retrouver de la même manière tous les parisiens pour venir partager leur réflexion sur l'intégration, partager leurs idées, mener des projets d'intégration conjointement, avec la culture, avec l'apprentissage du français, avec le sport etc. On ne sait pas précisément ce qu'il en est aujourd'hui, car comme on veut le co-construire avec les parisiens, et que cette co-

construction a juste commencé (on a seulement fait 2 ateliers pour l'instant), on s'y attachera plus concrètement à partir de la rentrée et on en saura plus à ce moment-là.

Pour la partie sur la coopération décentralisée, peut-être qu'un appui au développement des réseaux à l'international pourrait contribuer à ce que la coopération internationale alimente d'avantage les politiques sociales comme vous le souhaitez. En s'appuyant sur des associations qui travaillent en réseau à l'international, avec des projets qui peuvent se répandre d'un pays à l'autre.

C'est à peu près les exemples que je voulais mentionner par rapport à la problématique de l'atelier.

Question :

Une question sur la place des organisations de migrants déjà installées sur place, dans cette politique en lien avec les migrants nouveaux ? Ce n'est pas toujours facile, je pense que c'est quelque chose qui mérite d'être explicité.

Anne-Charlotte LE LUC :

La place de ces organisations est la même que celle de tout membre de ce qu'on appelle la communauté de Paris d'accueil des réfugiés donc que ce soit des institutions publiques/privées, que ce soit des associations, que ce soit des collectifs, voire que ce soit des parisiens eux-mêmes qui agissent sans même faire partie d'une structure. Et les associations de migrants y ont toute leur place. Je pense à des échanges qu'on a eus récemment avec une association de migrants afghans, qui sont très partants pour contribuer aux réflexions sur la maison de l'intégration et y auront toute leur place.

Question :

Vous avez fait le choix de ne pas partir des diasporas, et d'aller plutôt sur la communauté parisienne. Pourquoi ce choix ? On parlait des diasporas comme un levier et sur Paris, on voit que ce n'est pas le levier que vous avez choisi.

Anne-Charlotte LE LUC :

C'est un levier au même titre que les autres structures, que les autres organisations et que les autres communautés - et pas un levier particulier.

Question :

Vous parlez, comme dans l'intervention précédente, des réfugiés ; j'entends donc demandeurs d'asile, donc personnes qui n'ont pas encore de statut administratif. Je crois que c'est important de bien distinguer l'action qui est faite avec les migrants qui sont présents légalement sur le territoire, et donc qui ont accès aux droits communs et pour lesquelles on ne parle plus d'une situation d'urgence ; et de l'action qui est faite avec les personnes qui sont ici dans une situation irrégulière et qui se retrouvent dans des situations de précarité, notamment parce qu'elles n'ont pas accès aux aides économiques, ni aux différentes structures existantes.

Anne-Charlotte LE LUC :

Vous avez raison, c'est un choix politique à Paris que de parler de réfugiés, car la ville ne souhaite pas faire de distinction entre les différentes personnes qui arrivent sur le territoire parisien et qui sont venus y chercher refuge ; quelles qu'en soient les raisons - économiques, climatiques, diplomatiques, etc. Cet accueil digne que l'on souhaite pouvoir fournir à chacune des personnes, on souhaite pouvoir l'offrir de manière indifférenciée, quel que soit le statut. Après, des prestations légales peuvent être dispensées ou pas.

Question :

Vous avez parlé de maison de l'intégration, la présentez-vous comme une structure associative ou municipale ?

Anne-Charlotte LE LUC :

Pour l'instant elle n'existe pas, elle est en projet ; autant en termes de structuration qu'en termes de concept. Comme je vous disais tout à l'heure, des consultations se feront à partir de la rentrée. Pour ce qui est de la gestion et du suivi du projet, il y aura un appel à projet. Donc ce sera plutôt une structure extérieure, mais le projet est vraiment en cours de définition. Et ce sera un lieu, qu'on souhaite justement unique, pour qu'il symbolise le lieu d'intégration ou chaque personne pourra se référer si elle le souhaite, avoir une information, rencontrer des gens au sujet de l'information.

Question :

Je voulais juste souligner le fait que c'est très intéressant de travailler ce projet avec la population. Vous avez souligné que ce n'est pas la démarche habituelle. Moi elle m'interpelle vraiment, parce que c'est quand même la population qui peut accompagner un maire dans cette prise de décision. Je voulais le souligner car c'est souvent les opposants qu'on entend en premier, qui sont souvent minoritaires mais qui se font entendre, et si on arrive à fédérer beaucoup de citoyens pour accueillir dignement les migrants/réfugiés/personnes à la rue, ça me semble vraiment intéressant.

Valérie DUMONTET :

C'est une des clefs de réussite, une des clefs de progression qui a déjà été repérée sur le changement des pratiques, et qui correspond à l'ODD 17 sur les changements de pratiques et les questions d'association des populations. J'aimerais qu'on entende maintenant Pierre DE GAËTAN NJIKAM, Adjoint au maire de Bordeaux : vous avez une vision complémentaire, vous travaillez avec les diasporas et l'enracinement des migrants.

Pierre DE GAËTAN NJIKAM, Adjoint au Maire de Bordeaux :

Merci. Je vous adresse les salutations les plus amicales d'Alain Juppé, président de Bordeaux métropole. Nous sommes heureux, sur un sujet qui est important, d'apporter le témoignage de la ville de Montesquieu, de Montaigne et de Mauriac. Quand je cite ce troisième, vous comprenez tout de suite le socle humaniste sur lequel nous avons engagé

ce travail de reconnaissance d'abord, et de valorisation des diasporas africaines qui ne sont effectivement qu'une partie de l'identité même de nos territoires.

Les diasporas actuelles, ce sont les réfugiés et les migrants d'hier. Bordeaux est aussi une contribution d'immigration espagnole, portugaise, et si on remonte plus loin par rapport à la viticulture, ce sont aussi tous ces Européens du nord qui sont arrivés et on créé le quartier des Chartrons, plaque tournante du développement de l'activité bordelaise. On peut donc dire que les anciens réfugiés sont aujourd'hui ceux qui font de Bordeaux une ville attractive. Pour nous, il était évident que la ville et la métropole engagent un travail avec les diasporas d'une manière générale, et plus spécifiquement avec les diasporas africaines. Bordeaux a été l'académie de l'Afrique et des Antilles pendant de nombreuses décennies. Je n'évoquerai pas ici la dimension d'une migration forcée qui est celle qui nous relie aux Caraïbes et à l'Océan indien.

La relation que le territoire a avec l'Afrique nous engageait à avoir un regard particulier. L'Afrique dont on parle aujourd'hui est une création universelle. On parle de quelque chose qui est le produit de ce qu'on a voulu faire avec l'humanité. Donc pour nous, c'était évident. Ensuite, on s'est rendu compte qu'on n'avait pas grand chose à faire en tant que collectivité locale, puisque ce sujet diasporique était là sur le plan économique, sur le plan de la solidarité internationale, sur le plan politique. Les acteurs de la diaspora n'attendent pas qu'on fasse quelque chose pour eux. Par contre, ils attendent qu'on reconnaisse qu'ils sont là, qu'ils apportent quelque chose et qu'ils contribuent à la gouvernance.

La première chose que nous avons faite a été de les intégrer dans les accords de coopération ou de jumelage que nous faisons : en effet, nous avons constaté que quand nous recevions un maire d'un pays, évidemment on cherchait le contact de l'association des Maliens ou des Burkinabés pour les inviter. Nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas suffisant. On a proposé, en concertation avec nos homologues de villes jumelles ou partenaires, que nous puissions formellement intégrer la participation et l'association des acteurs diasporiques significatifs à notre coopération décentralisée. Ensuite nous avons créé deux temps forts : le premier en 2014, journées nationales des diasporas africaines. Nous avons créé un cadre officiel les 13 et 14 avril 2018 : on se retrouve à Bordeaux pour échanger sur les questions qui nous préoccupent et qui préoccupent nos concitoyens. L'idée était de partager avec le grand public, des sujets d'engagement sur le devenir de l'Afrique, d'engagement pour la citoyenneté française assumée dans son historicité, et se dire que cette diaspora, qui déjà fait des choses, a besoin d'un plaidoyer, et le plaidoyer c'est nous qui devons l'organiser. Ce temps fort qui est la journée nationale des diasporas tous les débuts du mois d'avril, évidemment à permis au delà de la reconnaissance, une plus grande visibilité, avec une mobilisation des moyens de la direction des RI. Il y a cette reconnaissance et cette valorisation, mais pour aller plus loin dans le plaidoyer, il faut organiser la connexion entre les acteurs d'ici et les acteurs de la société civile.

Avec de jeunes entrepreneurs et des femmes leaders ou considérées comme telles, nous avons organisé une sorte de mobilité croisée des jeunes entrepreneurs, ce qu'on a appelé le programme de résidence entrepreneuriale, en essayant de mobiliser les associations d'entrepreneurs bordelais dans lesquels on a des acteurs de la diaspora bordelaise. Ils

sont entrepreneurs, ne sont pas nés en Afrique mais se disent « ce qu'il se passe en Afrique me concerne, j'ai besoin de m'engager différemment, en essayant d'être créateur de valeur. »

Deuxième chose : nous avons créé en partenariat avec le gouvernement la première université d'été, pour formaliser un certain nombre de propositions qui remontent au président de la République. Cela a été le cas le weekend dernier, nous avons organisé, avec 40 personnalités, des séances de travail pour faire remonter un certain nombre de sujets. Je propose d'ailleurs solennellement, pour terminer, de consacrer la prochaine journée nationale des diasporas africaines en 2019 à la mobilisation des élus locaux, autour des sujets que nous abordons aujourd'hui.

Valérie DUMONTET :

On a vu la question de l'approche des migrations d'aujourd'hui, avec le témoignage de Grande Synthe et de Paris, celle des migrations d'hier, avec le témoignage de Bordeaux. Je propose de passer la parole à la région Auvergne Rhône Alpes, sur les migrations là-bas.

Puis à nos deux regards croisés extérieurs, qui concluront les interventions.

Anna FIORINI-BÉRIOT, Chargée de mission Méditerranée, Service Francophonie et Développement, Direction des Relations internationales, Région Auvergne Rhône-Alpes et Véronique DE GEOFFREY, ONG URD :

Bonjour à tous, je vais présenter un témoignage de la région Auvergne Rhône Alpes sur le Liban. Vous avez déjà présenté les problématiques du Liban ; la question des réfugiés au Liban remonte à 2011, de façon très importante. Vous avez noté les chiffres qui sont disproportionnés par rapport aux nôtres. La région, qui s'était déjà attachée depuis le début de sa coopération avec le Liban, a travaillé au renforcement des pouvoirs locaux, a voulu consolider cette orientation dès 2016, en essayant de mettre en place de nouveaux instruments pour pouvoir répondre à ces ambitions auxquelles sont confrontées les collectivités locales libanaises.

La région a mis en place une plateforme, constituée d'un certain nombre d'associations, d'ONG, d'acteurs économiques, et elle a organisé cette nouvelle stratégie autour du renforcement des collectivités locales et du dialogue de ces collectivités avec les acteurs de la société civile, pour la gestion de l'accueil des réfugiés. Elle a également adopté une délibération cadre sur l'appui aux chrétiens d'Orient et aux minorités victimes de torture sur le plan ethnique ou religieux, et puis également elle a pensé cette coopération dans un angle de développement économique local qui contribue au développement du rôle des collectivités. Je vais laisser la parole à Mme Véronique de Geoffroy, qui est directrice des opérations du groupe URD, et qui va vous présenter une opération en cours, financée par la région Auvergne Rhône Alpes, mais également par l'agence française de développement. Cette opération est menée par le groupe URD et par l'ONG Bioforce, et a pour objectif principal de travailler sur une expérimentation avec la ville de Tripoli, avec l'idée de démultiplier ces démarches vers l'ensemble du Liban et vers l'ensemble des acteurs que nous sommes ici.

Merci beaucoup, tout ce que j'entends depuis tout à l'heure est très intéressant pour moi. Je viens d'un autre point de vue, nous sommes spécialisés sur les questions de gestion des réfugiés à l'international en tant qu'acteurs humanitaires et structure qui appuie la réponse humanitaire dans les contextes de crise. J'ai moi-même travaillé depuis les années 90 dans des camps de réfugiés, sur ces questions là.

Il y a deux choses qui viennent converger aujourd'hui : d'une part, il y a une intrusion de cette question au cœur de nos sociétés, de notre position de citoyen par rapport à nos élus, de ce que l'on peut faire en tant qu'individu. On a donc commencé à travailler au sein du groupe URD sur l'accueil humanitaire des réfugiés en France, on a fait une étude sur cette question-là en se disant qu'on voyait des situations qu'on n'a pas connu dans les pays d'intervention à l'étranger. Premier point d'étonnement et de mobilisation très forte. Je pense qu'il y a un appel aux professionnels du secteur humanitaire à plus s'investir aux côtés des collectivités et des associations ici en France, pour qu'il y ait des croisements de compétences. Et un deuxième point d'entrée, qui est celui qui nous a amené au projet actuel sur Tripoli, qui est que le secteur de l'aide internationale s'est construit beaucoup à travers des Etats et même de l'action internationale qui intervient sur un territoire donné. Le point de départ du projet sur lequel on veut/va travailler à Tripoli, c'est de dire qu'il faut localiser l'aide internationale, localiser l'aide aux réfugiés et aux migrants avec comme point de départ.

Un constat est porté par l'ensemble du système humanitaire : c'est que l'aide aux réfugiés est internationale dans le système, alors que la réalité de l'action est locale. Il y a là une espèce de hiatus sur lequel il y a eu des engagements en 2016, des grands bailleurs de fonds et des grandes agences des Nations Unies ; ça s'appelle « *the Grand Bargain* » (le grand marchandage), pris au moment du sommet humanitaire mondial sur les questions humanitaire de mai 2016. Des engagements des plus grands bailleurs et des plus grandes agences, pour dire : « ça suffit, il faut localiser l'aide, il faut redonner la place et la légitimité aux acteurs locaux dans l'aide humanitaire ». Il y a tout un effort actuellement du système de l'aide internationale pour devenir plus local. Les chiffres de financement c'est, selon la façon dont on compte, 2% de l'argent de l'aide internationale qui va directement aux acteurs locaux, alors que la mise en œuvre est autour de 80%. Donc un des engagements lié à la localisation a été de dire qu'il faut qu'au moins 25% de l'argent de l'aide internationale aille directement aux acteurs locaux, à l'horizon 2020.

En tant que structure d'appui, Bioforce, nous, et un acteur libanais, avons saisi ce sujet-là ; notre proposition de projet, sur laquelle on est en cours de démarrage, est d'innover et de mettre en place un système d'appui à la localisation de l'aide sur le territoire de Tripoli, qui va passer notamment par de l'échange entre pairs et de l'échange de pratiques. On s'est dit que nous n'allions pas aller expliquer à la municipalité de Tripoli ce qu'il faut faire. Ils ont presque la moitié de leur population réfugiée, donc on va aussi aller apprendre et voir comment ils y arrivent. L'idée est donc de faire un échange de bonnes pratiques, et de voir d'ici un ou deux ans, avec les groupes des acteurs mobilisés sur place, comment faire des échanges, notamment dans un autre pays où il y a des municipalités qui accueillent des migrants.

Valérie DUMONTET :

Les collectivités qui sont confrontées en premier à la gestion des migrants, parfois, il y a un trop grand décalage entre les politiques nationales voire internationales et la réalité d'un territoire. C'est très intéressant d'avoir ces regards croisés, cela me permet de me tourner vers nos deux interlocuteurs « regards croisés ».

Andreas WOLTER, Adjoint au Maire de Cologne :

J'ai écouté et compris que nous parlons tous la même langue avec les migrants. Comme on dit en Allemagne, le diable se trouve dans les détails, et surtout dans les budgets. Je vais vous raconter pourquoi ce grand défi a fonctionné à Cologne. Nous avons eu beaucoup de vagues des gens qui sont venus chez nous, et nous avons depuis plus de 10 ans des règles et des standards avec la société civile pour le logement et l'intégration de ces personnes. Cologne est la 4^e plus grande ville en Allemagne, avec plus d'un million d'habitants. Nous avons fait un congrès franco-allemand au sujet des migrants. Cologne est une ville cosmopolite et tolérante, dont la diversité culturelle et caractéristique est la force. Cette force s'est développée au cours du siècle à travers l'immigration et la mobilité. La diversité et la pluralité sont une des recettes du succès des entreprises jeunes et prospères, et s'appliquent également à une politique urbaine attrayante, orientée vers l'avenir et favorable aux citoyens. Une force de Cologne réside dans la manière dont elle traite le thème de la diversité, mais aussi dans le fait qu'elle préserve la diversité qui se manifeste également dans les origines, les langues, les croyances, et le mode de vie différents. La ville de Cologne est clairement favorable à la connaissance de cette diversité, et s'engage à renforcer la cohésion de la société urbaine, et à façonner activement l'avenir pour le bien de celle-ci.

Multilinguisme, éducation et promotion interculturelle font partie intégrante de la vie de tous à Cologne. Dans ce contexte, les citoyens de Cologne ont accueillis avec beaucoup d'engagements les réfugiés qui sont venus en 2015 et 2016. Malgré les terribles harassements de Saint sylvestre 2015 à Cologne, des milliers de citoyens de Cologne ont accueilli et se sont engagés pour 14 000 réfugiés à Cologne. Parmi eux se trouvent 3 500 enfants, pour lesquels 200 classes scolaires supplémentaires ont été créées. Les citoyens ont bien sûr accepté que sur le coût, qui s'élève à 180 millions d'euros par an. Nous avons négocié avec la société civile ; ils ont indiqué qu'ils voulaient des structures et des standards onéreux, mais la société civile a accepté à la fin.

C'est très important pour l'Allemagne, pour un pays avec une économie très forte, il n'y a pas de mondialisation sans migrations. Cela existe déjà depuis 200-300 ans, et en tant que ville d'un pays riche, nous nous sentons responsables pour les problèmes mondiaux. L'Allemagne est en fait un pays de migrations. Certains sont venus et restés, d'autres sont rentrés dans leur pays d'origine ou ont émigrés dans d'autres pays. Pour nous, je pense qu'il est très important que nous ayons une loi européenne pour la migration. La migration est devenu un enjeu public primordial, et tabou. La grande majorité de la population a compris que nous avons toujours eu du succès lorsque nous avons ouvert la société urbaine et que nous avons bénéficié d'autres cultures. Le meilleur exemple est celui sur une famille d'origine italienne qui a apporté, non seulement l'eau de Cologne, mais aussi, beaucoup d'artisans, et notre vin blanc est parfois meilleur que le vin français.

Dans le sud ouest, il y a beaucoup de protestants qui sont venus en Allemagne il y a 300 ans.

Sur la base, d'une approche décidée par le conseil municipal en 2008, s'est développé un réseau et l'accent a été mis sur la migration et la coopération communale pour le développement, avec pour mission élaborer des mesures visant à soutenir les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. On compte aujourd'hui 430 membres dans le réseau : les citoyens de Cologne engagés, les institutions culturelles, scientifiques, ainsi que des entreprises du secteur privé. Ils effectuent un travail de lobbying efficace sur différents sujets de développement durable mondial, font la promotion et l'idée de monde unique, et agissent en tant que relai d'informations pertinentes. Il est particulièrement réjouissant de constater que les migrants sont devenus des experts recherchés, fiables et particulièrement engagés. Au fil des années, le réseau a reçu différents prix, dont celui attribué par le ministère fédéral de la coopération économique et de développement.

C'est une confirmation gratifiante de notre travail. Les rencontres organisées régulièrement permettant d'échanger des informations et de planifier des projets communs. Dans notre atelier, les membres peuvent également acquérir des connaissances utiles pour le travail bénévole. Par exemple, en ce qui concerne le démarchage pour obtenir des fonds publics, le travail des relations publiques et l'utilisation des médias sociaux. Le travail dans les différents sous-réseaux en particulier engendre des effets, des synergies, et a permis de valider des projets communs.

Depuis 2011, près de 40 manifestations et activités de coopération publiques ont eu lieu. La sensibilisation des habitants de Cologne et de l'administration municipale sur les ODD et le développement dans le monde entier a été renforcée. Les actions comprenant divers aspects, parité Homme/Femme, éducation ; nous avons une coopération de nos écoles avec les réfugiés par exemple avec des écoles dans d'autres pays comme à Amsterdam aux Pays-Bas et en Italie. Au niveau de la culture, nous avons des budgets pour la diaspora, la migration, nous travaillons avec notre ville jumelle à Tunis au Maroc et à Cluj en Roumanie. En protection de la nature et Coopération climatique avec Corinto au Nicaragua, avec des peuples indigènes au Pérou, au niveau du sport et du football avec Rio. Nous sommes capitale du commerce équitable (« *fair trade* ») en Allemagne en ce moment.

Valérie DUMONTET :

Il est très intéressant d'avoir ce recul de la ville de Cologne et de savoir qu'ils ont appris de ce que tu as appelé une erreur, une faute à un moment donné, pour adapter leur politique. Ce retour nous donne des indications pour faire des propositions.

Braulio DIAZ, Directeur de communication, Alliance euro-latino américaine de coopération entre villes (AL-LAs) :

Merci beaucoup. Je pense que j'ai un grand défi car je suis le dernier.

C'est intéressant pour nous de partager, d'avoir cette vision croisée autour de cette thématique, pas seulement de la migration mais de la mobilité humaine, c'est important pour nous.

Dans la ville de Mexico, notre position est bien complexe. Il faut de la volonté politique, des mécanismes institutionnels, de la participation citoyenne et toute une mobilisation de cette population qui vient et qui s'en va. La ville de Mexico est considérée comme une ville « globale ». De ce fait, cela représente beaucoup d'opportunités et beaucoup de problèmes. On voit l'organisation de la ville comme une nécessité, et on voit l'internationalisation comme une politique publique. C'est pourquoi cela donne une approche dans ce thème de mobilité très particulier, car ce n'est pas une option que nous avons. Je voudrais dire que la mobilité est une thématique liée au droit de la ville. Depuis 2017, la ville de Mexico a approuvé une nouvelle constitution qui est bien attachée aux ODD et en même temps à ce cadre international en lien avec les droits de la ville. Nous avons beaucoup travaillé depuis l'Amérique latine pour impulser le droit de la ville au niveau institutionnel et juridique. Dans cette approche, nous avons travaillé avec la société civile, ainsi qu'avec nos partenaires internationaux, un article qui donne des attributions et des compétences au gouvernement de la ville, pour créer sa propre politique d'internationalisation, avec un axe très important d'accueil des réfugiés, des déplacés. Nous avons un contexte assez complexe avec notre voisin aux Etats-Unis, mais aussi au sud avec l'Amérique Centrale et l'ensemble de l'Amérique du sud.

La gestion de cette mobilisation humaine vers la ville passe aussi par un contexte de mobilisation interne. C'est-à-dire que nous sommes à la fois des récepteurs de population du monde, de la région Amérique du sud-Centrale, et ceux qui sont déplacés des Etats Unis et qui sont de retour à Mexico. En même temps, on a une mobilisation interne, ce qui veut dire que toutes les régions du Mexique sont très importantes. Cela donne alors un cadre et une réflexion tellement profonde pour nous ; on vient d'avoir des élections ce weekend, et heureusement on a réussi à garder cette vision progressiste. Cela nous a donné aussi un statut de ville globale, qui est maintenant inscrit dans un article de la constitution ; car il impliquait la nécessité de créer et d'adapter notre cadre juridique et institutionnel, pour aligner notre programme à l'attention de ce qu'on appelle les « extranjerias » les étrangers qu'on invite à la ville, qui habitent mais aussi qui traversent, viennent et s'en vont.

Madame Christine MORO, Ambassadeur, Déléguée pour l'Action extérieure des collectivités territoriales, MEAE :

Je suis venue dans cet atelier parce que je ressens, depuis mon arrivée l'automne dernier, que la question des migrants et des réfugiés est une grande préoccupation des collectivités territoriales. Il n'est pas anodin que le président de Cités Unies France fasse avec d'autres maires un article dans Le Monde ; il n'est pas anodin non plus que vous ayez organisé cet atelier dans le cadre de ces Rencontres, bien que toute une partie du sujet ne relève pas de l'action extérieure.

Comme vous le savez, ma délégation au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'occupe de l'action extérieure, ce qui se passe à l'étranger. Je trouve très intéressant les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de cet atelier, parce qu'on voit bien la relation entre les deux finalement, en miroir avec ce que l'on fait à l'intérieur et ce que l'on fait à

l'extérieur. Il y a aussi une ambiguïté dans la manière dont tout ça est répertorié au niveau international, puisque vous le savez, les collectivités territoriales doivent détailler leur aide publique au développement sur le site de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée, et doivent aussi dans ce cadre-là déclarer les actions qu'elles font en direction des réfugiés. Donc cette ambiguïté, on la voit bien à l'œuvre là.

Tout ce que vous faites et vos préoccupations sur place sont très intéressants pour éclairer le débat. Par ailleurs, quand vous avez parlé de vos actions extérieures, on voit bien différentes pistes qui sont également très intéressantes : d'abord la coopération que vous pouvez avoir avec d'autres collectivités territoriales au Liban ou ailleurs, comme d'autres villes européennes avec lesquelles vous pouvez également partager vos préoccupations de la meilleure gouvernance sur ces problèmes.

Ensuite, comme vous l'avez dit, les ODD sont à l'œuvre dans cette question. Donc cela fait partie de la gouvernance ; et puis il y a tout ce que vous pouvez faire vers les pays en voie de développement, qui sont les pays d'origine de ces migrations. Non pas pour arrêter les migrations, mais pour essayer de bâtir des alternatives pour tous les gens qui sont jetés sur les routes migratoires par la misère, la guerre, le changement climatique, l'érosion des sols, etc. Humainement, il y a beaucoup à apporter dans le cadre de ces coopérations décentralisées. Je retiens aussi le rôle des diasporas sur tous ces aspects, mais également par rapport à la préoccupation qui est expliquée par l'AFD, qui était de changer l'image et le discours, puisque les diasporas ont beaucoup à apporter par rapport à la sensibilisation à la solidarité internationale.

Je pense que c'est un sujet sur lequel il faudra continuer à réfléchir, et voir comment on peut mieux travailler ensemble, CUF et nous au MEAE.

Suggestion de la salle :

Nous avons fait 3 ans de capitalisation sur des pratiques en France et à Angers à la direction internationale, car il y a aussi dans le cadre de l'internationalisation des territoires, cet extérieur qui s'invite à l'intérieur ; et c'est l'intérieur qui s'exporte à l'extérieur. On vous fait la proposition d'abonder le travail de Cités Unies France, qui se lance - et on s'en réjouit- dans ce travail. Qu'on puisse vous livrer toutes les expériences pratiques, techniques, pour avoir un travail le plus complet possible.